

### OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SESSION

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2007 modifié par l'arrêté du 17 janvier 2012, les objectifs de la session de formation générale consistent à « *préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 28 août 1987 susvisé :*

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles ; apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets. »

### DÉMARCHE ÉDUCATIVE – QUELS ANIMATEURS VEUT-ON FORMER ?

La formation BAFA chez les Foyers Ruraux de Seine-et-Marne est envisagée pour former des animateur-trice-s d'accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs, mais également et avant tout pour former des animateur-trice-s en général, capables d'animer des associations, des réunions, des groupes, des jeux, ...

Notre démarche est politique, car elle amène les futur-e-s animateur-trice-s à s'interroger sur le sens de leur action, sur leurs conditions de travail, et ainsi à agir sur leur environnement. C'est donc une démarche d'éducation populaire, qui cherche à produire de la transformation sociale.

Cette transformation ne pouvant pas s'opérer sans des méthodes de travail claires et éprouvées, l'apprentissage de celles-ci est au cœur de notre pédagogie.

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE – COMMENT S'Y PREND-ON ?

Notre démarche de formation est basée sur une alternance permanente entre la théorie, la préparation à la pratique et la mise en situation. Nous sommes convaincus que c'est en laissant les stagiaires expérimenter et prendre des risques dans un environnement maîtrisé et sécurisé par les formateur-trice-s que ceux-ci pourront intégrer au mieux les contenus de la formation, ainsi reliés à du vécu concret.

Parce qu'il facilite la prise de parole, parce qu'il permet une relation individuelle de qualité entre les stagiaires et les formateur-trice-s, **le petit groupe est un cadre de travail privilégié.** Ainsi, nos stages sont organisés pour 20 stagiaires maximum (2 formateur-trice-s, un pour dix)

et le groupe sera fréquemment divisé en petits groupes de travail. Un-e troisième formateur-trice peut venir renforcer cette équipe lorsque cela s'avère nécessaire.

Parce qu'il est facteur de motivation, permet le dépassement de soi, entraîne et entretient une dynamique de groupe, **le jeu est l'un de nos outils d'apprentissages préférés.**

Parce qu'il offre les conditions d'une dynamique de groupe riche et motivante, qu'il offre du temps de travail supplémentaire, qu'il permet d'exploiter l'obscurité lors de jeux, **l'internat est notre forme de stage ordinaire et normale.**

Parce qu'elle est un outil à la fois créateur et destructeur, **nous accordons beaucoup d'importance à une démarche d'auto-évaluation** constructive, non-violente, permettant à chaque stagiaire de s'approprier pleinement et de plein gré les objectifs et les contenus de la formation, et de concourir activement à la réussite de son stage.

Enfin, parce que nous privilégions le vécu sur le prévu, **nous nous réservons la possibilité durant le stage de modifier, ajouter et supprimer les contenus préparés** en fonction de l'évolution, des besoins et des envies du groupe dans le cadre des objectifs définis avec le commanditaire.

Étant organisée par un mouvement d'éducation populaire, cette formation s'appliquera à elle-même les principes attenants : construction collective des savoirs, autogestion, parole libre, définition collective des contenus, non-violence.

## **PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

### **Construction collective des savoirs**

Nous partons du principe que chaque humain est détenteur d'un savoir, d'un vécu dont le partage tout comme la réflexion intime (introspection) permettent à l'individu et au groupe d'avancer.

Le va-et-vient permanent entre les savoirs transmis par les formateur-trice-s, les savoirs produits par le groupe et les savoirs dont dispose chacun de ses membres affaiblit la barrière instituée entre ceux-ci et les formateur-trice-s et permet des échanges plus francs et plus humains, gages d'une dynamique de groupe de qualité propice aux apprentissages tant formels que non formels.

### **Autogestion**

Les stagiaires ne sont pas des colons ou des élèves. Il s'agit d'adultes qui se trouveront à l'issue de la formation en situation d'encadrer des groupes de mineurs sur leurs temps de vie, lorsque ce n'est pas déjà le cas. Il n'est donc pas envisageable de mettre en place une organisation directive qui les positionnerait comme de simples exécutants.

Le cadre général du stage et de la vie quotidienne sera décrit par les formateur-trice-s :

- Volume horaire de travail en matinée, après-midi et soirée ;
- Contraintes liées aux équipements (nombre de douches, mauvaise isolation phonique, chauffage au bois, service et desserte des repas à notre charge, ...) ;
- Nécessité d'un sommeil correct pour chacun ;
- Espaces accessibles et espaces privés sur le lieu d'hébergement et ses environs ;
- Amplitude horaire maximum des repas en fonction du prestataire ;
- Rappel éventuels de la loi et des réglementations (décret d'application de la loi Evin en particulier) ;
- ...

A l'aide de ces informations, les stagiaires seront chargés d'organiser le bon fonctionnement du stage (pauses, repas, horaires, règles de vie, ...).

Cependant au cours des 8 jours l'équipe laissera aux stagiaires de plus en plus d'emprise et d'influence sur ce fonctionnement et les amènera à réinterroger certaines dispositions. A ce

titre, des temps de discussion et de régulation permettront au groupe de critiquer l'organisation et d'agir concrètement sur celle-ci.

Les formateur-trice-s restent en toutes circonstances garant-e-s d'un fonctionnement qui permette la bonne marche du stage.

### **Parole libre**

Les temps de travail lors des premiers jours auront lieu autant que possible en petits groupes (3 personnes maximum) afin de laisser l'opportunité aux stagiaires les moins habitués à s'exprimer devant un grand groupe de s'intégrer et de prendre leur place.

De plus, les moments où les formateur-trice-s prendront la parole seront encadrés tant dans leur fréquence que leur durée.

Enfin, des temps de bilan seront effectués alternativement en individuel, en face-à-face avec un-e formateur-trice et en petit groupe, à l'oral et à l'écrit. Multiplier les supports et les modes d'expression (dessin, mime, parole, écrit, ...) permet là encore de s'assurer que chacun s'empare de la parole ; surtout lorsqu'il s'agit de critiques à l'égard de la formation elle-même, qu'il n'est jamais simple de formuler face à celui ou celle qui a le pouvoir de valider le stage !

### **Définition collective des contenus**

L'équipe de formation affichera dans un lieu accessible et dès les premières heures le planning de la semaine, laissant en évidence de très grandes portions encore non remplies à ce stade.

Les envies des stagiaires durant ces 8 jours de formation seront recueillies lors d'un travail individuel ou en petit groupe (cf ci-dessus), et affichées à proximité du planning.

L'équipe de formateur-trice-s emploiera ce « panneau des envies » dans le remplissage du planning, et les stagiaires seront invités à en faire de même notamment à propos des animations qu'ils mettront en place (exemple : « j'ai envie de faire du sport », « j'ai envie de jouer avec l'eau », « j'ai envie de faire de la peinture », « j'ai envie de fabriquer des cabanes », ...).

L'équipe de formateur-trice-s sera en tous temps garante de la cohérence entre les objectifs fixés par l'arrêté du 22 juin 2007 et les contenus effectivement portés sur le planning du stage.

Il ne s'agit pas d'un exercice démagogique qui consisterait à duper les stagiaires, mais bien de construire collectivement le contenu de ces huit jours dans le respect du cadre légal dans lequel la session est organisée.

Les temps de bilan et d'évaluation serviront également à faire émerger de nouvelles demandes et à vérifier que les attentes exprimées ont bien été satisfaites.

### **Non-violence**

La sensation de bien-être et de sécurité étant motrice du dépassement de soi, l'équipe de formation s'attachera à créer et maintenir un cadre permettant de limiter, repérer et transformer les situations d'humiliation, de contrainte et de coercition – y compris dont les formateur-trice-s pourraient être à l'origine. Ils s'engagent notamment à respecter les règles édictées par le groupe et à ne pas utiliser leur fonction de formateur pour y déroger (tour de vaisselle, prise de parole, ...).

Cela ne signifie pas que ces situations ne se présenteront jamais – un groupe humain étant ce qu'il est. Les formateur-trice-s sont garants de leur résolution d'une manière constructive et satisfaisante pour l'ensemble du groupe, non de leur absence. Ces situations sont par ailleurs formatrices pour le groupe lorsqu'elles sont analysées et dépassées.

## CONTENUS

Les contenus seront discutés avec les stagiaires. Toutefois, au vu des objectifs fixés par l'arrêté du 22 juin 2007, les contenus suivants seront nécessairement abordés (soit en tant que tels, soit dans la transversalité) :

- Méthodes et techniques d'animation ;
- Notions de responsabilité civile et pénale ;
- Législation et réglementation des accueils collectifs de mineurs ;
- Fonctionnement et enjeux de la vie quotidienne en accueil collectif de mineurs ;
- Connaissance des besoins et capacités de chaque tranche d'âge ;
- Limite, autorité, sanction ;
- Rôle et conception du projet pédagogique ;

Des temps de travail en marge des objectifs fixés par l'arrêté du 22 juin 2007 pourront également être proposés par l'équipe de formateur-trice-s si l'avancée du groupe le permet et si celui-ci y manifeste un intérêt :

- Histoire et enjeux de l'éducation populaire en France ;
- Notions de droit du travail et de responsabilité contractuelle ;
- Recherche de stage pratique, simulations d'entretiens ;
- L'animation professionnelle en France : formations, diplômes, débouchés ;
- Conduite de réunion, gestion de conflits ;
- ...

Ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus, les envies des stagiaires intégreront également les contenus abordés si ceux-ci présentent un intérêt pédagogique (avec arbitrage le cas échéant).

## MÉTHODES ET OUTILS

L'alternance théorie/pratique est au cœur de la pédagogie de la session.

Aux mises en situation, simulations ou jeux de rôle précéderont ou succéderont (selon ce qui semble le plus pertinent à l'équipe) des temps de théorie, courts, enrichis de supports visuels et empruntant aux méthodes actives, permettant soit de formaliser ce qui aura été vécu par le groupe, soit de préparer le groupe à la mise en pratique. Afin que ces temps de travail soient bien vécus par tous, ils feront autant que possible appel au choix et au volontariat plutôt qu'à la contrainte, au hasard et à l'arbitraire.

De même, les temps de mise en situation seront l'occasion d'expérimenter des fonctionnements et de se tromper : on apprend bien mieux en essayant des échecs dans un cadre sécurisé, en expérimentant et en testant qu'en écoutant et en prenant des notes. Nous faisons en sorte de dédramatiser l'échec : lorsque celui-ci survient, il sera systématiquement proposé au stagiaire de retravailler la mise en situation pour la faire de nouveau vivre au groupe en tenant compte de l'analyse produite.

Les outils d'animation suivants seront susceptibles d'être mobilisés : théâtre forum, débat mouvant, rivière du doute, info/intox, ... d'autres outils sont bien évidemment susceptibles d'être employés ou même conçus durant le stage, au gré de l'avancée du groupe et des intuitions et expérimentations des formateur-trice-s.

## OBJECTIFS DU STAGE

### 1. Se donner les moyens pour faire réussir chaque stagiaire

- En rencontrant individuellement et discrètement les stagiaires qui pour quelque raison que ce soit nous semblent mettre en péril la réussite de leur stage (*isolés vis-à-vis du groupe, silencieux lors des travaux en petit ou en grand groupe, comportement risquant de générer un conflit ou un malaise au sein du groupe, comportement dangereux pour eux-même ou pour autrui, ...*) ;

- En posant avec ces stagiaires des objectifs compréhensibles, réalistes et librement consentis qui leur permettent de réintégrer le groupe et le stage (*ôter les oreillettes du baladeur mp3 durant les repas, prendre la parole en grand groupe une fois par jour et en petit groupe une fois par temps de travail, aller s'excuser pour un comportement choquant auprès des personnes concernées, ...*) ;
- En restant disponibles physiquement et mentalement lors des temps informels, pour des stagiaires qui souhaitent nous poser des questions ou s'entretenir avec nous (*absences limitées lors des temps informels, réponse aimable aux sollicitations des stagiaires, aménagement d'un espace de discussion privé, ...*) ;
- En instaurant de manière permanente un climat bienveillant et empathique au sein du groupe (*neutraliser les moqueries, les jugements – y compris dont nous sommes à l'origine – et la peur du jugement, anticiper les échecs des stagiaires pour les mettre en situation de réussite, ne pas afficher ses préférences personnelles pour tel ou tel stagiaire en particulier dans le choix des places à table, ...*).

## **2. Amener les stagiaires vers toujours plus d'autonomie**

- En acceptant comme un principe de fonctionnement pédagogique que le temps passé par les stagiaires pour s'organiser ou chercher une information participe à leur formation et n'est pas du temps perdu ;
- En facilitant ces apprentissages (*par le biais a posteriori d'un retour sur expérience, d'une analyse de la situation vécue, de la production ou présentation d'outils, ...*) ;
- En cadrant strictement ces temps-qui-ne-sont-pas-perdus-mais-qui-pourraient-le-devenir dans leur durée, afin qu'ils restent bien vécus et qu'ils n'empiètent pas sur le bon déroulement du stage (*le stress peut être une source de productivité importante*) ;
- En admettant que les stagiaires puissent être à l'origine de modifications de fond et de forme dans le fonctionnement et le déroulement du stage et en laissant cette possibilité effectivement ouverte ;
- En considérant chaque stagiaire comme un adulte dans la manière dont nous adressons à eux et dans les libertés que nous leur octroyons (*horaires de couché, possibilité de mixité dans les chambres, aménagement des pauses, prise en compte des critiques, ...*).

## **3. Ne rien tenir pour acquis**

- En s'informant des évolutions réglementaires et législatives et en n'affirmant rien à ce propos sans avoir en tête la référence juridique sur laquelle nous fondons cette affirmation ;
- En admettant qu'un stagiaire puisse avoir une excellente idée à laquelle nous n'avons jamais pensé depuis le début de notre carrière professionnelle ;
- En étant force de proposition auprès de l'équipe de formateur-trice-s de la FDFR77 en terme d'expérimentations, de conception ou de modification d'outils ;
- En refusant toute discrimination ou hiérarchie de fait au sein de l'équipe de formateur-trice-s de la FDFR77, qu'il s'agisse d'ancienneté, d'expérience, de qualification ou de charisme ;
- En encadrant une session de formation BAFA dans l'idée de nous enrichir humainement et professionnellement (et financièrement aussi, un peu) et de progresser dans notre propre positionnement.